



Québec, le 1^{er} mars 2012

Madame Anik Montminy
Directrice de cabinet
Cabinet du Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le-May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame,

Veillez trouver ci-joint la réponse du premier ministre à la pétition déposée à l'Assemblée nationale par madame la députée de Matapédia (au nom du député de Matane) le 30 novembre 2011.

Je vous prie d'agréer, madame Montminy, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,

Luc Bastien



Gouvernement du Québec
Le premier ministre

Québec, le 29 février 2012

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de l'extrait de la pétition signée par des citoyennes et citoyens de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui demandent le remplacement du ministre régional.

Le 7 septembre 2011, j'ai demandé au ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, d'agir à titre de ministre responsable de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Depuis cette date, le ministre de la Santé et des Services sociaux s'acquitte de cette fonction avec efficacité et rigueur. Il conserve toute ma confiance.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Charest